



AVIS AUX MÉDIAS
Diffusion immédiate



ATELIER PORTANT SUR LE SYSTÈME JUDICIAIRE ET LA SANTÉ MENTALE

Winnipeg, MB, 9 novembre 2010 – L'un des plus grands défis qui se posent aux travailleurs du système judiciaire est de composer avec des personnes atteintes de maladie mentale qui ont eu des démêlés avec la justice. Que ce soit pour les agents de la paix répondant à un appel ou pour le personnel de tribunaux dont les accusés manifestent un problème de santé mentale, les systèmes judiciaires du Canada cherchent de nouveaux moyens d'aider les individus aux prises avec un problème de santé mentale.

Mercredi le 10 novembre 2010, l'association de la justice criminelle du Manitoba et la Commission de la santé mentale du Canada seront l'hôte d'une rencontre qui réunira plus de 200 professionnels, chercheurs et étudiants des milieux de la justice, de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Cet événement sera l'occasion d'échanger et d'apprendre à composer avec les personnes atteintes de maladie mentale.

La rencontre aura lieu à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg à l'occasion d'un déjeuner-causerie organisé par l'association de la justice criminelle du Manitoba dans le cadre du mois sur la prévention du crime. Les discussions se poursuivront durant un atelier intitulé *La santé mentale et la loi* présenté par l'association et la Commission.

Le juge Raymond E. Wyant, du tribunal provincial du Manitoba, sera le conférencier principal invité au petit-déjeuner. Il abordera le thème des changements potentiels relatifs à la santé mentale et à la justice criminelle selon une perspective manitobaine.

Le juge en chef adjoint Allan Lefever, du tribunal provincial de l'Alberta, sera l'un des conférenciers principaux de l'atelier intitulé *La santé mentale et la loi*. Il se prononcera sur le projet pilote de tribunal de la santé mentale qu'il a aidé à mettre en place à Edmonton.

Conférenciers : Grands spécialistes des questions de la santé mentale et la loi

Événements : Déjeuner-causerie organisé par l'association de la justice criminelle du Manitoba dans le cadre du mois sur la prévention du crime et atelier portant sur la santé mentale et la loi

Emplacement : Centre de conférence de l'Hôtel Fort Garry, 222 Broadway, Winnipeg, Manitoba

Date : Mercredi, 10 novembre 2010
8 h à 9 h (déjeuner-causerie), 10 h à 16 h (atelier)

Les invités suivants pourront accorder des entrevues aux médias durant la journée :

- **Juge en chef adjoint Allan Lefever** – mise en place d'un tribunal de la santé mentale à Edmonton
- **L'honorable juge Schneider** - santé mentale et tribunaux



- **Patrick Baillie, psychologue médico-légal principal, magistrat et membre du Comité consultatif sur la loi et la santé mentale de la Commission de la santé mentale du Canada** - stigmatisation et autres obstacles au traitement
- **Marcia Thomson, coordonnatrice du projet Chez Soi de Winnipeg pour la Commission de la santé mentale du Canada** – santé mentale et justice criminelle en ce qui touche l’itinérance
- **Romie Christie, responsable du programme Changer les mentalités de la Commission de la santé mentale du Canada** – initiative de lutte contre la stigmatisation de la Commission de la santé mentale du Canada
- **Personnes ayant une expérience directe du milieu de la santé mentale et du système judiciaire**

Pour obtenir plus de renseignements ou une entrevue, veuillez communiquer avec :

À Winnipeg : Corrine Deegan, association de la justice criminelle du Manitoba, 204 781-9839, corrine.deegan@gov.mb.ca

À Calgary : Karleena Suppiah, département de communication, Commission de la santé mentale du Canada, 403 370-3835 (cellulaire), ksuppiah@commissionsantementale.ca